

Important Lundi 22 et mardi 23, les cours se feront en distanciel.

publié le 20/03/2021

Le collège sera fermé les lundi 22 et mardi 23 mars et les cours se feront en distanciel, suite à la décision commune de la Préfecture de la Charente et de la Direction Départementale des Services de l'Education Nationale, en raison d'un cas positif à la Covid parmi le personnel de vie scolaire ayant entraîné plusieurs cas contacts.

Chaque élève et chaque responsable a reçu une communication via Pronote, dès vendredi après-midi et la décision connue par la direction de l'établissement. Les élèves présents vendredi après-midi ont par ailleurs été prévenu par les professeurs .

La direction du collège tiendra informées les familles des conditions de reprise, et notamment la confirmation de la date de retour, par Pronote dès qu'elle sera en mesure de le faire (attente des tests PCR, délais donnés par la CPAM et l'ARS aux personnels cas contacts).

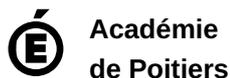
Les enseignants organiseront pour ces deux jours les cours en distanciels, en privilégiant le travail écrit, sans visio.

Les familles qui ne pourraient pas recourir aux dispositifs de garde d'enfant, de télétravail (pour nécessité de service notamment) pourront bénéficier d'un dispositif d'accueil exceptionnel à partir de lundi, et durant toute la durée de la fermeture de l'établissement, selon les horaires d'ouverture habituels. Ces élèves seront placés sous la responsabilité du personnel d'encadrement.

L'administration du collège sera ouverte et joignable par téléphone au 05.45.63.07.42 ou préférentiellement par mail, notamment en cas de difficulté de connexion aux téléservices et Pronote.

Nous vous remercions de votre compréhension.

L'administration.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.